

le sous-préfet



Guillaume QUENET



Légende

Principes de droit



1444
2447
On 12-12
1444, 2447

La Porte du Paradis

NPNRU Denain-Centre
Ilot Nève
C15

Légende

-  Périmètre de la DUP
-  Foncier maîtrisé par l'EPF
-  Foncier restant à acquérir par la ville
- Cadastra**
-  Parcelles
-  Sections
- Bât**
-  Bât dur
-  Bât léger
- Foncier maîtrisé par la ville

Vu pour être annexé au présent arrêté

Pour le préfet et par délégation,
 le sous-préfet


 Guillaume QUENET



Scale
 1:1000
 10/06/2023
 C. J. P. N. - 10



Plan parcellaire EPF

**NPNRU Denain-Centre
Ilot Mousseron
B6**

Légende

-  Périmètre de la D.U.P.
-  Foncier maîtrisé par l'EPF
-  Foncier restant à acquérir par l'EPF
-  Foncier restant à acquérir par la ville

Cadastre

-  Parcelles
-  Sections
-  Bâtiments
-  bâti dur
-  bâti léger

Vu pour être annexé au présent arrêté

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet


Guillaume QUENET



Scale 1:500
Date 15/05/2023
C. 001 - 01



La Porte du Hainaut



NPNRU Denain-Centre Ilot Mousseron B6

Légende

- Périmètre de la D.U.P.
- Foncier restitué par l'EPF
- Foncier restitué à acquérir par l'EPF
- Foncier restitué à acquérir par la ville

Cadastre

- Parcelles
- Sections
- Bâti
- bâti dur
- bâti léger

Vu pour être annexé au présent arrêté

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet

(Signature)
Guillaume QUENET



Scale 1:500

Scale 1:500

Scale 1:500

Scale 1:500

La Porte du Hainaut



Plan parcellaire Ville.

NPNRU Denain-Centre
Ilot Sand (Maison de l'enfance)
B9

Légende

Périmètre de la D.U.P.
 Foncier maîtrisé par l'EPF
 Foncier restitué à acquérir par la ville

Cadastre

Parcelles
 Sections
 Bât

bâti dur
 bâti léger

Foncier maîtrisé par la ville

Vu pour être annexé au présent arrêté

Pour le préfet et par délégation,


 le sous-préfet

Guillaume QUENET

0 8 16 m



Scale 1:500
 Date 17/01/2022
 C. J. P. - 15


La Porte du Hainaut

